	<b>PRECAUTIONS D'HYGIENE ET PRISE EN CHARGE DE RESIDENTS EN ZONE DE CONFINEMENT</b>		
	Destinataires : l'ensemble des professionnels de l'APSA intervenant dans la zone de confinement de Neuville		
	Rédacteur : G. PIONNEAU	Vérificateur : J. POLISSET	Approbateur : P. HUELVAN

## **1. Objet**

Ce protocole a pour objet de décrire les mesures d'hygiène applicables dans la zone de confinement de Neuville dédiées à l'accueil des résidents porteurs du COVID-19.

## **2. Champ d'application**

Cette procédure est applicable à l'ensemble des professionnels intervenant dans la zone de confinement COVID-19 de Neuville.

## **3. Description**

### **3.1 Conditions de transfert d'un résident en zone de confinement**

Dans chaque établissement, les 3 premiers résidents chez lesquels des symptômes évocateurs du COVID-19 (fièvre ou sensation de fièvre et/ou signes de difficultés respiratoires de type toux ou essoufflement) apparaîtraient, bénéficieront du test de dépistage.

- En attendant la confirmation du test et dès l'apparition de symptômes évocateurs du COVID-19, le résident est isolé dans sa chambre individuelle,
- Lui faire porter un masque chirurgical et lui faire se laver les mains,
- Les contacts sont limités à un ou deux professionnels maximum (soignants ou référent) :
  - o en respectant le lavage strict des mains ou par solution hydro-alcoolique en sortant de la chambre,
  - o en portant un masque chirurgical, une blouse ou combinaison de protection, un tablier (si aide à la toilette ou au repas), des lunettes de protection, des gants
- Les repas et les soins se déroulent en chambre.

#### **Dès lors que la contamination du résident au COVID-19 est confirmée :**

- Organiser le transfert du résident à pied ou en fauteuil roulant dans la zone de confinement identifiée
  - o En lavant les mains du résident avant son départ,
  - o En maintenant impérativement le port du masque pour le résident,
  - o En veillant à ne pas croiser d'autres résidents ou professionnels sur le trajet,
  - o En évitant que le résident touche des surfaces (mains courantes, poignées de porte...),
  - o En emportant quelques vêtements (qui seront entretenus en zone de confinement) et effets personnels.

**En cas d'interrogations sur l'application de cette procédure, et pour toutes questions sur la zone de confinement, il est possible de contacter  
Julie POLISSET au 06 82 02 79 37**

## 3.2 Conditions d'hébergement en zone de confinement pour le résident

- L'entrée du résident en zone de confinement se fera par la porte fenêtre de la chambre attirée par un personnel accompagnant. Il sera accueilli dans la chambre par la personne présente dans la zone Covid).
- Installer le résident en chambre individuelle. Il y restera toute la durée du confinement.  
**Dans la mesure du possible, éviter les déplacements du résident dans les parties communes du bâtiment.**
- Faire appliquer au maximum les gestes barrières (lavage de mains régulier, utilisation de mouchoirs à usage unique, éternuer ou tousser dans le coude),
- Prévoir les repas et toutes les autres activités en chambre.

## 3.3 Equipements des professionnels

A l'entrée du bâtiment, une zone inaccessible pour les résidents = « zone tampon » permet aux professionnels de s'équiper (cf. plan).

Le matériel suivant est mis à disposition à l'entrée de la zone :

- Masques
  - Quand il est porté par le malade : évite la transmission du virus par gouttelettes,
  - Quand il est porté par le soignant : évite la transmission du virus par gouttelettes lors des faces à faces avec le malade et évite la transmission manuportée le reste du temps.
- Blouses jetables, lavables ou combinaison de travail
  - Permet de protéger la tenue et les avant-bras ce qui facilitera l'hygiène des mains.
- Tablier imperméable à usage unique
  - Il protège la tenue de toutes les projections : gouttelettes de salive, crachats, autres produits biologiques lors des contacts rapprochés avec le malade.
- Lunettes ou masques de protection
  - Protège de la transmission par gouttelettes lors des faces à faces avec le malade,
  - Protège de la transmission manuportée le reste du temps.
- Gel hydro-alcoolique
  - Produit virucide : à utiliser sur des mains non visiblement souillées,
  - Le lavage des mains au savon reste une mesure de prévention efficace car il permet en plus d'éliminer les souillures.
- Gants à usage unique
  - A utiliser lors des soins ou lors des contacts rapprochés avec le malade (toilette, aide au repas) pour éviter la transmission avec des liquides biologiques,
  - A porter au-dessus de la blouse ou de la combinaison de sorte à ne pas laisser de peau à découvert,
  - Le port de gants ne remplace pas l'hygiène des mains. Les gants ne peuvent pas être désinfectés.

Le matériel suivant est mis à disposition à l'intérieur de la chambre :

- Solution Hydro-alcoolique si pas de point d'eau avec savon dans la chambre,

**En cas d'interrogations sur l'application de cette procédure, et pour toutes questions sur la zone de confinement, il est possible de contacter**

**Julie POLISSET au 06 82 02 79 37**

- Sac hydrosoluble pour l'évacuation du linge contaminé,
- Gants à usage unique.

#### Dès l'entrée dans la « zone tampon » = dans le bureau :

- Utiliser une Solution Hydro-Alcoolique, (Info : pas de lave main dans la zone tampon)
- Mettre une tenue personnelle (haut, bas, chaussure) spécifique
- Mettre un masque chirurgical,
- Mettre une blouse ou une combinaison par-dessus ses vêtements,

Le port d'une charlotte sur les cheveux n'est pas obligatoire. L'objectif serait de protéger la chevelure des projections et permettra de ne pas se toucher les cheveux. En l'absence de charlotte, il est conseillé à chaque professionnel de travailler avec un foulard sur la tête

L'utilisation de sur chaussures est à éviter. En effet, leur pose et leur retrait est un risque de contamination des mains. De plus, elles ne sont pas utiles à la protection des professionnels et à la maîtrise de la diffusion des virus dans l'environnement. Il est conseillé à chaque professionnel de travailler avec des chaussures spécifiques à la zone de confinement.

#### De la « zone tampon » à la zone de confinement :

- Utiliser une Solution Hydro-Alcoolique,
- Mettre un masque FFP2, ou à défaut, un masque chirurgical,
- Mettre des lunettes ou un masque de protection,

#### Avant un soin ou un accompagnement rapproché en chambre

- Laver ses mains et celles du résident au savon ou avec un gel hydro-alcoolique,
- Mettre un tablier plastique à usage unique par-dessus la blouse ou la combinaison,
- Mettre des gants à usage unique,
- Faire porter au résident un masque chirurgical lors du soin ou de l'accompagnement en chambre, s'il ne le porte pas en continu dans la journée,
- Mettre une charlotte ou travailler avec un foulard sur la tête (facultatif : l'objectif serait de protéger la chevelure des projections et permettrait de ne pas se toucher les cheveux).

#### A la sortie de la chambre

- Jeter le tablier puis les gants dans le carton jaune DASRI situé à la sortie de la chambre,
- Se désinfecter les mains à l'aide d'une solution hydro-alcoolique ou effectuer un lavage des mains au savon.

#### De la zone de confinement à la « zone tampon » :

- Mettre un masque chirurgical (vous pouvez garder le même masque FFP2 sur la durée de votre temps de travail. Il reste sur la zone de confinement.

**En cas d'interrogations sur l'application de cette procédure, et pour toutes questions sur la zone de confinement, il est possible de contacter  
Julie POLISSET au 06 82 02 79 37**

- Les lunettes de protection sont désinfectées à l'alcool ménager. Elles restent sur la zone de confinement.

**Tout au long de la journée, éviter de se toucher le visage et les cheveux (même en cas de port de charlotte)**

**Renouveler régulièrement le lavage des mains ou la désinfection à l'aide d'une solution hydro-alcoolique.**

**Aérer régulièrement les pièces.**

### **3.4 Nettoyage de la chambre**

Le nettoyage et la désinfection des chambres sont faits par le professionnel qui travaille dans la zone de confinement.

#### Equipements pour réaliser le nettoyage

- Blouse à usage unique,
- Gants à usage unique,
- Masque chirurgical,
- Lunettes de protection.

#### Matériel de nettoyage

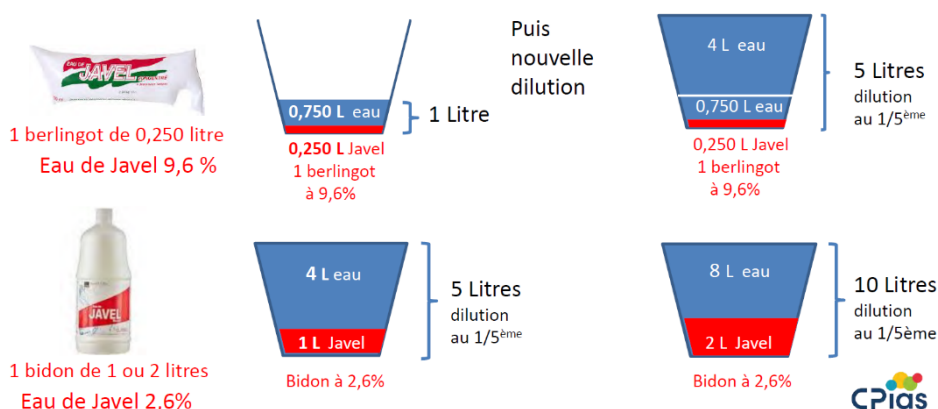
- Préférer l'utilisation de chiffonnettes/bandeaux de lavage à usage unique. Si utilisation de chiffonnettes/bandeaux de lavage réutilisables : les laver à 60°C.
- Ne pas utiliser un aspirateur pour les sols,
- Ne pas utiliser de produits pulvérisant,
- Utiliser un produit nettoyant neutre,
  - o Surfaces / Matériel : Produit désinfectant alimentaire ARGOS Carelys
  - o Sol : Nettoyant neutre ARGOS
  - o Sanitaire : Nettoyant détartrant désinfectant ARGOS
- Désinfecter à l'eau de javel (on désinfecte toujours une surface propre)

#### Procédure de nettoyage quotidien

- Aérer la pièce,
- Nettoyer les sols et les surfaces avec un bandeau de lavage imprégné d'un produit détergent,
- Rincer à l'eau du réseau d'eau potable avec un autre bandeau de lavage,
- Laisser sécher,

**En cas d'interrogations sur l'application de cette procédure, et pour toutes questions sur la zone de confinement, il est possible de contacter  
Julie POLISSET au 06 82 02 79 37**

- Désinfecter les sols et surface à l'eau de javel diluée avec un bandeau de lavage différent des deux précédents selon les dilutions suivantes :



### 3.5 Prise en charge de la vaisselle

- Les repas sont pris en chambre,
- La vaisselle est déposée au bout du couloir à l'opposé de l'entrée dans la zone tampon (derrière la porte coupe-feu) dans un bac avec de l'eau de javel diluée et faire tremper,
- Le personnel de la zone logistique équipé d'un masque chirurgical et de gants prend en charge la vaisselle pour la ramener en zone non contaminée,
- La vaisselle est nettoyée dans un cycle de lavage de 55°C à 60°C.

### 3.6 Prise en charge du linge

- Le linge sale du résident est entreposé dans sa chambre dans un sac hydrosoluble,
- Le sac est acheminé au bout du couloir à l'opposé de l'entrée dans la zone tampon (derrière la porte coupe-feu) dans un bac sur un chariot pendant une durée minimale de 20 minutes,
- Le personnel de la zone logistique équipé d'un masque chirurgical, d'une blouse et de gants prend en charge le linge pour le ramener en lingerie.
- Le nettoyer en machine pendant au moins 30 minutes à 60°C. Pour le linge délicat, privilégier une température inférieure (40°C) en cycle long avec une lessive désinfectante.

- S'agissant du changement des draps du lit : ne pas secouer le linge et ne pas le plaquer contre soi.

Les draps sont fournis et entretenus par ELIS. Les mettre dans des sacs hydrosolubles et les déposer dans le sac en tissu ELIS au bout du couloir à l'opposé de l'entrée dans la zone tampon (derrière la porte coupe-feu) - (ramassage hebdomadaire par ELIS). (Pour la traçabilité, se référer à la procédure spécifique « gestion et traçabilité du linge contaminé »)

- A la sortie de la zone de confinement :
  - o Les masques et blouses ou combinaisons sont jetés dans les poubelles jaunes DASRI.
  - o Les blouses lavables et les tenues des professionnels sont entreposées dans un sac hydrosoluble à la sortie de la chambre technique dans un bac sur un chariot pendant une durée minimale de 20 minutes. Le personnel de la zone logistique équipé d'un masque chirurgical et de gants prend en charge le linge pour le ramener en lingerie. Le nettoyer

**En cas d'interrogations sur l'application de cette procédure, et pour toutes questions sur la zone de confinement, il est possible de contacter  
Julie POLISSET au 06 82 02 79 37**

en machine pendant au moins 30 minutes à 60°C. Pour le linge délicat, privilégier une température inférieure (40°C) en cycle long avec une lessive désinfectante.

- Les lunettes / masque de protection sont désinfectés à l'alcool ménager

### 3.7 Prise en charge des déchets

Des cartons jaunes DASRI sont mis à disposition dans le couloir, à l'entrée de chaque chambre pour éliminer les déchets contaminés et les équipements à usage unique.

Toutes les poubelles sortent au bout du couloir à l'opposé de l'entrée dans la zone tampon (derrière la porte coupe-feu). Le personnel de la zone logistique équipé d'un masque chirurgical, d'une blouse et de gants dépose les cartons DASRI dans le container ELIS (ramassage hebdomadaire)

(Pour la traçabilité, se référer à la procédure spécifique « gestion et traçabilité des déchets contaminés »)

### 3.8 Organisation de travail

8 salariés travaillent au sein de cette unité : 4 du CPEAS, 4 de l'APSA, selon un planning défini annexé.

Le salarié du CPEAS travaille dans la « zone propre »

Missions du salarié de la « zone propre »:

- Assure la logistique, prépare tout ce qui est nécessaire au personnel de la zone de confinement
- Gestion de l'alimentation : il prépare les plateaux repas. Il les livre sur chariot devant l'entrée de la zone tampon.
- Nettoyage de la vaisselle : il récupère la vaisselle déposée au bout du bâtiment (avec EPI), il met en machine ordinaire (entrée en cuisine sans EPI)
- Nettoyage du linge : il récupère le linge déposé au bout du bâtiment (avec EPI), il met en machine et désinfecte la zone (avec EPI). Après retrait des EPI en sac Dasri en sortie de la lingerie, il met en séchage et contre pliage du linge. Les panières de linge propre sont stockées en zone propre.

Le salarié de l'APSA travaille dans la « zone de confinement »

Circuit impératif de chaque professionnel qui travaille dans la zone de confinement (cf. plan) :

- 1- Entrée par le bureau : y dépose blouson, sac et se change
- 2- Il prépare son paquetage de linge propre fermé de fin de service (tenue d'après service et paire de chaussure) et la serviette de bain (emballée dans un autre sac pour être déposée à l'entrée de la salle d'eau de la chambre technique); Paquetage et serviette sont déposées dans la zone verte de la chambre technique par le salarié de la « zone propre », en passant par la porte fenêtre.
- 3- Entrée dans la « zone tampon » / « zone de confinement » en fonction des besoins. Pas d'effets personnels dans la « zone tampon »
- 4- Accompagnement des résidents dans la zone de confinement (toilette / repas / traitement / soins / activités / ...). Nettoyage et désinfection des locaux (chambre = salarié de jour / « zone tampon » et couloir = SNQ). Gestion des stocks (SNQ)

**En cas d'interrogations sur l'application de cette procédure, et pour toutes questions sur la zone de confinement, il est possible de contacter**

**Julie POLISSET au 06 82 02 79 37**

5- Sortie après s'être douché et changé, par la chambre technique

**Le circuit inverse est à proscrire**

Les surveillants de nuit restent dans la zone tampon, équipés, prêts à intervenir.

Un canapé, une télévision, un four micro-onde, seront à disposition des professionnels dans la « zone tampon »

Les transmissions orales se feront dans la « zone propre ». Les professionnels devront tous respecter les mesures barrières et porter un masque.

Les transmissions écrites se feront sur un ordinateur portable mis à disposition des professionnels de l'APSA, dans la « zone tampon ».

Les pauses / alimentation des professionnels se feront en « zone propre » (salarié CPEAS) et en « zone tampon » (salarié APSA).

En « zone tampon » seront disposés un meuble où seront stockés les EPI (blouse, lunettes, masques FFP2, gants) et une partie des produits de désinfection (le reste en zone de confinement). Il n'y a pas de point d'eau dans la zone tampon ni WC en « zone tampon » (les WC sont dans la chambre technique).

**En cas d'interrogations sur l'application de cette procédure, et pour toutes questions sur la zone de confinement, il est possible de contacter  
Julie POLISSET au 06 82 02 79 37**